



Anomalies

But

Ce choix permet d'afficher la liste des anomalies qui ont été détectées lors de la saisie des licences de votre club. Cette liste est informative. L'acquiescement permet de marquer que l'anomalie a été vue par le club, il n'a aucune conséquence sur la correction de l'anomalie.

Marche à suivre

■ Licences > Anomalies

Anomalies non acquittées
 Toutes les anomalies
 Numéro personne

Nom
 Prénom

Afficher

Acquiescer	Personne	Licence enregistrée	Anomalie	Date d'acquiescement
<input checked="" type="checkbox"/>	Né(e) le 18/12/1999		Cette personne possède déjà une licence Libre / Débutant (3) dans le club [redacted] pour la saison 2006. Elle doit démissionner.	
<input type="checkbox"/>	Né(e) le 10/11/1993		Cette personne possède déjà une licence Libre / 13 Ans (2) dans le club [redacted] pour la saison 2006. Elle doit démissionner ou obtenir l'accord du club quitté (jeunes) et muter.	

Valider

Rafraîchir

Ici, votre club a demandé une licence mais cette personne a eu une licence dans la saison ou la saison précédente. La nouvelle licence n'a pas été enregistrée car la personne doit démissionner ou fournir l'accord du club quitté afin de muter dans votre club.

- Informé de cette anomalie, vous pouvez agir en conséquence (saisir par exemple la demande de mutation lorsque la démission sera enregistrée par la Ligue) ;
- La case **Acquiescer** ne corrige pas l'anomalie mais elle permet de pointer que l'anomalie a bien été vue.

Si une date apparaît dans la colonne **Licence enregistrée**, c'est que la licence a été enregistrée mais qu'elle est en attente de validation par la Ligue (cf. Fiche LICENCES n° 1).

En choisissant Anomalies non acquittées Toutes les anomalies et en cliquant sur le bouton **Afficher**, la liste affiche l'ensemble des anomalies enregistrées pendant les trois derniers mois (période de conservation des anomalies).

La **Date d'acquiescement** précise quand le club a coché l'anomalie. La bulle sur la date précise le nom de l'utilisateur qui l'a acquiescé.

Dans vos centres de gestion

Que les licences soient enregistrées par la Ligue ou par le club, des anomalies sont toujours générées pour informer les clubs de la raison du non traitement de certaines demandes de licence.